

Arrêté du ministre de l'agriculture du 22 octobre 1998, portant modification de la liste des membres du groupements d'intérêt hydraulique du gouvernorat de Gabès.

Le ministre de l'agriculture,

Sur proposition du gouverneur de Gabès,

Vu le code des eaux promulgué par la loi n° 75-16 du 31 mars 1975, tel que modifié et complété par la loi n° 87-35 du 6 juillet 1987 et la loi n° 88-94 du 2 août 1988,

Vu le décret n° 87-1261 du 27 octobre 1987, relatif à l'organisation et au mode de constitution et de fonctionnement des associations d'intérêt collectif tel que modifié par le décret n° 92-2160 du 14 décembre 1992,

Vu le décret n° 87-1262 du 27 octobre 1987, portant organisation et mode de fonctionnement du groupement d'intérêt hydraulique,

Vu le décret n° 88-150 du 12 janvier 1988, portant approbation des statuts-type des associations d'intérêt collectif tel que modifié par le décret n° 92-2229 du 21 décembre 1992,

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture du 18 juillet 1997, portant nomination des membres du groupement d'intérêt hydraulique du gouvernorat de Gabès,

Arrête :

Article unique. - La liste des membres du groupement d'intérêt hydraulique du gouvernorat de Gabès est modifiée comme suit :

- Monsieur Mohamed Néjib Magherbi : représentant du ministère du développement économique en remplacement de Monsieur Mohamed Hmayed.

- Monsieur Lotfi Azzouz : représentant du ministère de la santé publique en remplacement de Monsieur Abdelmalek Chérif.

(Le reste sans changement).

Tunis, le 22 octobre 1998.

Le Ministre de l'Agriculture

Sadok Rabe

Vu

Le Premier Ministre

Hamed Karoui

**MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DE L'ENFANCE**

CESSATION DE FONCTIONS

Par décret n° 98-2069 du 22 octobre 1998.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Jamil Ben Nasr, professeur, en qualité de chef de service de l'éducation physique et du sport au commissariat régional à la jeunesse et à l'enfance de Siliana à compter du 1er octobre 1998.

Par décret n° 98-2070 du 22 octobre 1998.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Iskandar Kasri, professeur, en qualité de chef de service de l'éducation physique de l'enseignement secondaire à la direction de l'éducation physique au ministère de la jeunesse et de l'enfance à compter du 1er novembre 1998.